CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

Paris Énergie Familles

Nos services se modernisent pour mieux vous servir. Dorénavant, les documents de votre dossier seront conservés sous format électronique et destinés aux services du CASVP qui concourent à la délivrance des aides sociales. Afin de constituer votre dossier numérique, nous vous demandons de fournir à nouveau certaines pièces, notamment les pièces d'identité ou de séjour, le relevé d'identité bancaire et les titres de pension ou de handicap. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour la constitution de votre dossier, merci de transmettre les documents ci-dessous. Ces documents doivent mentionner le nom du demandeur, signataire du formulaire de demande. Il pourra vous être demandé de fournir des justificatifs complémentaires.

À fournir uniquement si le justificatif de droit au séjour est arrivé à expiration depuis la précédente demande :

[ ] Justificatif(s) du droit au séjour en cours de validité

Pour le versement de l'aide :

[ ] Dernière facture d'électricité et/ou de gaz ou échéancier

Selon votre situation :

[ ] Attestation sur l'honneur indiquant le rattachement fiscal de l'enfant majeur
[ ] Attestation de Pôle Emploi ou de la Mission Locale indiquant le statut de demandeur d'emploi non indemnisé de l'enfant majeur
[ ] Notification d'attribution et/ou justificatifs de versement de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)
[ ] Dernière déclaration sur le revenu ou attestation sur l'honneur du demandeur précisant sa volonté d'opter pour le partage des parts fiscales procurées par l'enfant en garde alternée en cas de présence d'enfant mineur au domicile
[ ] Notification d'attribution et/ou justificatifs de versements de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) pour l'enfant majeur

Vos ressources :

[ ] Dernier avis d'imposition sur le revenu (dans son intégralité) pour chaque membre du couple en cas de vie maritale

En cas de changement récent de situation, justificatifs de toutes les ressources récentes (imposables ou non imposables) : salaires, indemnités journalières, retraite, pension, indemnités de chômage, allocation et autres...